

Justificatif généré le 20/09/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 20/09/2024
Département : Paris (75)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/751140
N° d'annonce : 751140

GALKER

Société civile au capital de 10.441 €

Siège social : 13 Rue des Récollets 75010 PARIS-10E-ARRONDISSEMENT

903 220 119 R.C.S. Paris

Suivant déclaration en date du 16 septembre 2024, l'associé unique, la société : VINDILIS, société civile, 13 Rue des Récollets 75010 Paris 10e Arrondissement, 903 169 738 R.C.S. Paris a décidé de dissoudre la société GALKER en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société GALKER à la société VINDILIS.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du tribunal compétent.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de Paris.

L'Associé Unique

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeUblpW7R

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeUblpW7R>

